



Le Carrefour
École Polyvalente
Je suis maître de ma réussite

Programme adaptation scolaire

Le 6 juillet 2021

Objet : Rentrée scolaire 2021-2022

Chers parents,

En pièce jointe, vous recevez la documentation en lien avec la rentrée scolaire 2021-2022. Les documents dans cet envoi sont tous importants, prenez le temps de les lire et n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Nous profitons de cet envoi pour vous rappeler que le succès de votre enfant repose, pour une large part, sur votre soutien et votre accompagnement. Ainsi, nous sollicitons à nouveau votre collaboration et soyez assurés, chers parents, que la réussite de chaque élève demeure notre priorité.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale et c'est avec plaisir que nous accueillerons votre enfant en septembre prochain.

Nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations distinguées.

La directrice,

Marie-Ève Thériault

Rentrée scolaire 2021-2022 - Informations générales

Contribution volontaire

C'est grâce à vos contributions que notre école est vivante et que nous pouvons organiser des activités qui sont stimulantes et attrayantes pour votre enfant et ce, dans le but de le garder motivé. Au cours des dernières années, ces sommes ont permis de soutenir la motivation de votre enfant par des activités diverses. De plus, elles permettent d'offrir des activités sportives le midi. Cette contribution profite à 100 % à votre enfant.

Coop Carrefour

Dès la rentrée scolaire, venez vous procurer les effets scolaires à la Coop Carrefour. Profitez de nos nombreux rabais et du même coup, encouragez votre école. Également, la COOP tiendra en réserve des polos noirs (pour garçons et filles) de toutes les grandeurs et ils seront disponibles ainsi que nos chandails sportifs des Cougars.

Facture à payer

L'état de compte de votre enfant doit être payer par virement internet, en argent comptant, par débit, par carte de crédit ou en personne à l'administration au local 107. **Aucun chèque n'est accepté.** Un montant minimal de 50,00 \$ est exigé à l'inscription et le montant total de votre facture doit être payé au plus tard le 30 septembre.

Calculatrice graphique – 2^e cycle

L'école peut prêter à votre enfant une calculatrice graphique. Cependant, si la calculatrice graphique a été volée, perdue ou brisée, le montant global vous sera réclamé, soit 120 \$. La distribution des calculatrices se fera lors de la rentrée scolaire.

Transport scolaire (accommodement)

Le formulaire de demande d'accommodement pour l'année scolaire 2021-2022 sera disponible à compter du mois de septembre. Votre enfant pourra s'en procurer un au bureau de la secrétaire à l'accueil et lui retourner ce formulaire, dûment complété, à partir du lendemain seulement. Les demandes seront traitées selon l'heure et la date de réception du formulaire à l'école. Seuls les formulaires remis en main propre seront considérés. Aucun document ne sera accepté par télécopie.

Avant de traiter les demandes d'accommodement, l'équipe du transport scolaire de la CSD doit s'assurer que les élèves admissibles au transport scolaire pour 2021-2022 aient tous obtenu une place à bord des autobus et que la période de rodage du mois de septembre soit terminée. Cette opération permet de statuer sur le nombre de places disponibles qui seront offertes dans le cadre des demandes d'accommodement.

Cette opération se fait normalement en début octobre, d'ici là, vous devrez assurer le transport.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document « *Questions / réponses sur le transport scolaire 2021-2022* » disponible sur notre site web.

Fiche santé

La fiche de santé sera remise en début d'année. Elle doit être obligatoirement remplie PAR LES PARENTS OU TUTEURS de l'élève et retournée à l'école dès que possible. Vous devez maintenir ces renseignements à jour en tout temps.

Formulaire de consentement de publication

Dans le cadre d'activités ou d'événements scolaires, il est possible que nous désirions publier des informations (vidéos ou photos) afin de valoriser et encourager les efforts et l'implication de nos élèves. Ces informations pourraient être utilisées à l'intérieur de l'école, publiées sur les pages web de notre établissement ou diffusées dans les médias.

Vous devez remplir le formulaire de consentement en début d'année.

Gamme de vêtements

La compagnie vêtements Flip Design Inc. est notre fournisseur de polos et de chandails scolaires. La remise officielle des vêtements commandés au mois de mai aura lieu les 19 et 20 août prochains de 16 h à 20 h.

Pour vous assurer de recevoir vos vêtements avant la rentrée scolaire, le 1^{er} juillet est la date limite fixée pour une livraison garantie lors de la remise générale. Après cette date, toutes les commandes estivales seront traitées individuellement et pourront occasionner certains délais.

Également, vous pouvez visiter leur boutique virtuelle (www.flipdesign.ca) en tout temps au cours de l'année pour faire la commande de vêtements. Votre code d'accès est le suivant : gat097p1. Le numéro de téléphone sans frais pour joindre la compagnie est le 1-866-474-8112.

Horaire

En avant-midi		En après-midi	
1 ^{re} période	8h40 à 10h10	3 ^e période	12h50 à 14h00
Pause	10h10 à 10h25	Pause	14h00 à 14h15
2 ^e période	10h25 à 11h35	4 ^e période	14h15 à 15h25
Période du dîner : 11 h 35 à 12 h 50			

Matériel scolaire

Votre enfant doit avoir les effets scolaires nécessaires à son travail, dès la première journée de classe.

Tabac

La loi interdit à quiconque de fumer à l'intérieur de l'école ainsi que sur le terrain de l'école. Tout manquement à cette loi est passible d'un constat d'infraction.

Le terrain de l'école est dans le quadrilatère situé entre la rue St-Antoine, la rue de la Savane, la rue St-Josaphat ainsi que le parc Pierre-Lafontaine incluant les stationnements, les sorties et les aires de jeux.

OFFICIEL

27 janvier 2021

CALENDRIER SCOLAIRE

2021-2022

Au service
de la réussite
de chacun



SECONDAIRE

JUILLET 2021				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30
É : 20 Ens : 21				

AOÛT 2021				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			
É : 1 Ens : 5				

SEPTEMBRE 2021				
L	M	M	J	V
		1 ²	2 ³	3 ⁴
6	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸
13 ⁹	14 ¹	15 ²	16 ³	17
20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷	24 ⁸
27 ⁹	28 ¹	29 ²	30 ³	
É : 20 Ens : 21				

OCTOBRE 2021				
L	M	M	J	V
				1
4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸
11	12 ⁹	13 ¹	14 ²	15 ³
18 ⁴	19 ⁵	20 ⁶	21 ⁷	S
25 ⁸	26 ⁹	27 ¹	28 ²	29 ³
É : 18 Ens : 20				

NOVEMBRE 2021				
L	M	M	J	V
1 ⁴	2 ⁵	3 ⁶	4 ⁷	5 ⁸
8 ⁹	9 ¹	10 ²	11 ³	12
15 ⁴	16 ⁵	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸
22 ⁹	23 ¹	24 ²	25 ³	26
29 ⁴	30 ⁵			
É : 20 Ens : 22				

DÉCEMBRE 2021				
L	M	M	J	V
		1 ⁶	2 ⁷	3 ⁸
6 ⁹	7 ¹	8 ²	9 ³	10
13 ⁴	14 ⁵	15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸
20 ⁹	21 ¹	22 ²	23 ³	24
27	28	29	30	31
É : 16 Ens : 17				

JANVIER 2022				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10 ⁴	11 ⁵	12 ⁶	13 ⁷	14 ⁸
17 ⁹	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴
24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28
31 ⁹				
É : 15 Ens : 17				

FÉVRIER 2022				
L	M	M	J	V
	1 ¹	2 ²	3 ³	4 ⁴
7	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸
14 ⁹	15 ¹	16 ²	17 ³	18 ⁴
21	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸
28				
É : 17 Ens : 19				

MARS 2022				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7 ⁹	8 ¹	9 ²	10 ³	11 ⁴
14 ⁵	15 ⁶	16 ⁷	17 ⁸	18
21 ⁹	22 ¹	23 ²	24 ³	25 ⁴
28 ⁵	29 ⁶	30 ⁷	31 ⁸	
É : 18 Ens : 19				

AVRIL 2022				
L	M	M	J	V
				1
4 ⁹	5 ¹	6 ²	7 ³	8 ⁴
11 ⁵	12 ⁶	13 ⁷	14 ⁸	15
18	19 ⁹	20 ¹	21 ²	22 ³
25 ⁴	26 ⁵	27 ⁶	28 ⁷	29 ⁸
É : 18 Ens : 19				

MAI 2022				
L	M	M	J	V
2 ⁹	3 ¹	4 ²	5 ³	6 ⁴
9 ⁵	10 ⁶	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹
16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20
23	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸
30 ⁹	31 ¹			
É : 20 Ens : 21				

JUIN 2022				
L	M	M	J	V
		1 ²	2 ³	3 ⁴
6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹
13 ¹	14 ²	15 ³	16 ⁴	17 ⁵
20 ⁶	21 ⁷	22 ⁸	23 ⁹	24
27	28	29	30	
É : 17 Ens : 20				

Début de l'année scolaire:

25 août 2021

Fin de l'année scolaire :

29 juin 2022

Journée pédagogique utilisée

en cas de fermeture pour force majeure : 20 mai 2022

180 journées de classe pour les élèves

200 journées de travail pour les enseignants

Congé pour élèves
et enseignant(e)s

Journée péd. Régionale
Congé pour élèves

Journée péd. locale pour tous
Congé pour élèves

S Journée péd. locale Secondaire
Congé pour élèves



AF-100-MC-GAT
20,90\$

3
J-60

4
J-01

AF-110-ML-GAT
24,00\$

AF-110-MC-GAT
20,90\$

Jersey



Les styles marqués d'une étoile sont disponibles
sur commande seulement du 13 au 30 mai



AG-110-ML-GAT
24,00\$



Jersey



AF-280-MC-GAT
27,00\$

AF-426-ML-GAT
24,00\$

J-6013

Jersey

Tunique en piqué

AF-426-MC-GAT
20,90\$



AU-611-PA-GAT
38,75\$

100% polyester



AU-732-PR-GAT
41,80\$

100% polyester



*Ajout de la discipline
au dos + 12,00\$



AG-426-ML-GAT
24,00\$

J-6013

Jersey

AG-426-MC-GAT
20,90\$

12

**Taxes non incluses

Collection scolaire 2021-2022
Polyvalente Le Carrefour

Secondaire
Code accès : gat097p1

 **VÊTEMENTS
Flip Design**
1-866-474-8112 Flipdesign.ca

DOCUMENT OFFICIEL - Effets scolaires 2021-2022

Programme d'adaptation scolaire et classes d'accueil

Contenu de l'étui à crayons (ces articles devront être renouvelés au besoin)

Ciseaux
Colle en bâton (2) 1^{er} cycle
Correcteur liquide ou à bande
Crayons à colorier en bois

Crayons à mine
Gomme à effacer
Règle de 30 cm flexible

Stylos de couleurs (noir-bleu-rouge)
Surligneurs de couleurs différentes
Taille-crayons avec couvercle
Cadenas pour éducation physique

Programme d'adaptation scolaire												Classes d'accueil
Effets scolaires	1 ^{er} cycle						2 ^e cycle					
	AS1	AS2	AS3	RS6	TSL (FB1)	EVL (CA)	FPT1	FPT2	FPT3	FMS	EVL (CPA)	
☐ Cahier à 3 trous – 32 pages	4	4	4	3	3			1	1		4	3
☐ Cahier ligné reliure spirale (300 pages)												
☐ Calculatrice simple	1	1	1	1	1					1	1	1
☐ Clé USB										1	1	
☐ Crayons à mine HB (boîte de 12)	1	1	1	1	1	2				1		1
☐ Crayon-feutre noir à pointe large	2	2	2	2	2	2						
☐ Duo-tang avec pochettes					1						1	
☐ Duo-tang sans pochette	1	1	1			6		1				
☐ Feuilles mobiles	300	300	300	100	200			50	50	100	200	200
☐ Feuilles quadrillées (1 paquet)	1	1	1							1		1
☐ Fiche à 2 pochettes	1	1	1					1			1	
☐ Pochette protectrice en plastique - 3 trous	5	5	5		20	10		5		5	5	
☐ Rapporteur d'angle	1	1	1		1							
☐ Reliure à anneaux (1 po)	3	3	3	1		3		3	2	1	1	
☐ Reliure à anneaux (1.5 po)	1	1	1		3		1				2	
☐ Reliure à anneaux (2 po)							1	2	2		1	2
☐ Reliure à pochettes (sans attaches)												
☐ Reliure à attaches parisiennes avec pochettes												1
☐ Reliure à attaches parisiennes sans pochette												
☐ Ruban adhésif											1	
☐ Séparateurs (paquet de 5)	3	3	3		1		1	2	1	1	3	2
Classe EVM (IVS) : Colle en bâton, 40g (4), crayons à mine (3), gomme à effacer, taille-crayons avec couvercle.												
Ces articles devront être renouvelés au besoin. Coût d'imprimerie 32 \$												
Coût d'imprimerie	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$	54 \$
Agenda	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$	10 \$
TOTAL	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$	64 \$

N.B. Le cadenas pour le casier principal est fourni par l'école



Le Carrefour
École Polyvalente
Je suis maître de ma réussite

Début des classes

Niveau	Date	
1 ^{re} année du 1 ^{er} cycle Régulier, Inter	30 août 2021	Journée d'accueil : Vous recevrez la lettre d'invitation à cet effet par courriel au mois d'août. Notez qu'il n'y a pas de transport scolaire lors de cette journée.
	31 août 2021	Congé
	1 ^{re} septembre 2021	Début des classes - L'élève devra suivre l'horaire du JOUR 2.
Pour les autres élèves de l'école incluant l'adaptation scolaire	31 août 2021	Début des classes - Chaque élève recevra son horaire le matin de la rentrée. L'élève devra suivre l'horaire du JOUR 1.

Distribution des horaires – 1^{re} journée d'école

Niveau	Endroit
2 ^e année du 1 ^{er} cycle (sec. 2 rég. et Inter) + adaptation scolaire	Cafétéria
2 ^e cycle (sec. 3, 4 et 5 rég. et Inter)	Agora



QUESTIONS / RÉPONSES SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE 2021-2022



1. À qui dois-je m'adresser pour toutes questions ou plaintes concernant le transport scolaire ?

Vous devez vous adresser à la secrétaire de l'école de votre enfant.

DURANT LA PÉRIODE DE VACANCES, VEUILLEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LA BOÎTE VOCALE DE L'ÉCOLE EN INDIQUANT L'OBJET DE VOTRE DEMANDE. DÈS LE RETOUR, LA PERSONNE RESPONSABLE COMMUNIQUERA AVEC VOUS.

2. Qui a droit au transport scolaire ?

L'admissibilité d'un élève au transport scolaire est déterminée en fonction de la distance de marche entre sa résidence et son école en tenant compte des passerelles reconnues par le service scolaire. L'adresse de l'élève doit faire partie du territoire de l'école.

Les élèves qui ont droit au transport sont ceux qui demeurent à plus de :

	Secteur urbain	Secteur rural
Préscolaire	800 mètres	600 mètres
Primaire	1,6 km	1,2 km
Secondaire	2 km	1,2 km

De plus, les élèves inscrits dans les classes spécialisées, dans les programmes spéciaux ainsi que dans les concentrations sont transportés selon les mêmes critères de distance. À partir de 2021-2022, les élèves inscrits dans un programme de concentration dans une autre école que celle de leur territoire auront des frais de 111 \$ par année afin de pouvoir bénéficier du transport.

3. Avec qui dois-je communiquer pour faire une demande de changement d'adresse ?

Lorsque vous déménagez, vous devez prévenir le plus rapidement possible l'école fréquentée par votre enfant afin de les informer du changement d'adresse. C'est l'école qui a la responsabilité de tenir les dossiers d'élèves à jour.

Un délai d'une semaine est habituellement requis pour une nouvelle assignation de transport.

4. L'organisation du transport se fait à partir de quelle adresse ?

L'organisation du transport se fait à partir de l'adresse de la demeure légale de l'élève, telle que confirmée par les détenteurs de l'autorité parentale.

Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, une seule et même adresse est acceptée pour l'embarquement et le débarquement des élèves. Aucune note de parent ne sera acceptée par les conducteurs.

5. À quel moment nous obtiendrons les coordonnées de transport de mon enfant ?

Pendant la semaine qui précède la rentrée scolaire, les coordonnées de transport de votre enfant seront disponibles sur Mozaïk Portail, en cliquant sur le nom de votre enfant pour accéder à son « Dossier de l'élève ».

6. Comment dois-je procéder pour obtenir du transport à une deuxième adresse ?

Le transport à une deuxième adresse peut être organisé seulement si une demande d'accommodement est faite et que l'élève répond aux conditions de l'accommodement. (voir questions 7 et 8)

7. Comment puis-je me procurer le formulaire de demande d'accommodement ?

Les formulaires de demande d'accommodement pour l'année scolaire 2021-2022 seront disponibles à partir de FORMS lors de la première journée d'école. Les demandes seront traitées selon l'heure et la date de réception du formulaire FORMS.

8. Quelles sont les conditions pour bénéficier d'un accommodement ?

Un élève peut bénéficier d'un accommodement aux conditions suivantes :

- la demande doit se faire annuellement **auprès de l'école**;
- **qu'aucune modification** de parcours ne soit nécessaire;
- **que des places soient disponibles** dans les véhicules;
- que dans le cas d'une garde partagée, les parents en fassent la demande.

9. Qu'arrive-t-il en attendant une place ?

Les parents doivent prévoir un autre moyen pour que l'enfant puisse se rendre à l'école. Comment se fait le traitement de ma demande d'accommodement ?

Avant de traiter les demandes d'accommodement, l'équipe du transport scolaire devra s'assurer que les élèves admissibles au transport scolaire pour 2021-2022 aient tous obtenu une place à bord des autobus et que la période de rodage du mois de septembre soit terminée.

Cette opération permet de statuer sur le nombre de places disponibles qui seront offertes dans le cadre des demandes d'accommodement.

Cette opération se fait normalement en début octobre

10. Qu'arrive-t-il s'il n'y a plus de places disponibles lors du traitement de l'accommodement ?

Lors du traitement des demandes d'accommodement, il est possible qu'une demande reste en attente considérant le nombre de places limitées.

Une vérification hebdomadaire sera effectuée tout au long de l'année scolaire. Si des places se libèrent, la demande d'accommodement sera accordée. En attendant le point 9 s'applique.

11. Est-ce que mon enfant conserve la place obtenue toute l'année ?

L'arrivée en cours d'année d'un nouvel élève admissible au transport peut faire en sorte que l'accommodement accordé soit retiré à votre enfant.

Dans ce cas, son nom retourne sur la liste d'attente.

12. Mon enfant peut-il apporter des bagages à bord de l'autobus ?

Le Code de la sécurité routière interdit de transporter à bord de l'autobus autre chose que des bagages à main. Les bagages permis doivent être dans un sac à main ou sac de sport fermé selon les dimensions suivantes : **27 cm de large, 59 cm de long et 33 cm de haut.**

13. Comment savoir si le transport scolaire est annulé ?

Le Centre de services scolaire des Draveurs informe les médias conventionnels et publie l'information sur son site internet et sur sa page Facebook. L'information est disponible dès 5 h 45.

Les parents peuvent également s'inscrire à Alertes texto à partir du site du Centre de services scolaire des Draveurs afin d'être informés des annulations ou des retards d'un parcours.

14. Service de garde

Les parents d'un enfant admissible au transport fréquentant le service de garde et qui décident d'assumer eux-mêmes le transport de leur enfant doivent communiquer leur décision à l'école lors de l'inscription au service de garde, afin que le Centre de services scolaire puisse optimiser l'organisation du transport scolaire.

15. Est-il possible de modifier un arrêt d'autobus ?

Toute demande de modification d'un arrêt **pour des raisons de sécurité** peut être acheminée à l'école de fréquentation de l'enfant. L'information sera transmise au Service des ressources informatiques, clientèle et transport. Chaque demande est évaluée dans les plus brefs délais et une réponse est transmise aux parents par l'école.

16. Comment effectuer une demande de modification de service ?

Une modification de service est, par exemple, une demande visant à annuler le service de garde et obtenir du transport scolaire. Toute demande doit être faite à l'école de l'élève. Lorsqu'une modification est faite après le 15 août, le Centre de services scolaire des Draveurs ne peut garantir que le changement sera en vigueur pour la rentrée scolaire. Cela comprend tout changement d'adresse après cette date également.

17. L'arrêt d'autobus de mon enfant n'est pas le même que l'année dernière ou le parcours d'autobus a changé.

Les arrêts d'autobus et les parcours sont revus chaque année, puisque des nouveaux élèves s'ajoutent alors que d'autres ont quitté.

18. Est-ce que l'autobus se présentera à l'arrêt toujours à la même heure ?

Lors des premières semaines de la rentrée scolaire, des ajustements sont souvent nécessaires. En cours d'année, des éléments peuvent influencer le respect des heures des parcours comme par exemple : des travaux routiers, une circulation dense et des intempéries. Il est demandé que l'enfant se présente à son arrêt dix minutes avant l'heure prévue de l'arrivée du transport scolaire. Pour le retour à la maison, les mêmes éléments peuvent être rencontrés.

19. Si un adulte n'est pas présent pour le débarquement d'un enfant de niveau préscolaire et/ou d'enfant ayant un handicap, le conducteur le laissera-t-il descendre ?

Si l'autorité parentale ne peut être présente au moment du débarquement de l'enfant, il est de sa responsabilité de s'assurer qu'une personne accompagnatrice soit déléguée, par elle-même, afin d'accueillir l'élève. Si le débarquement nécessite un accompagnement et qu'il n'y a personne de présent, aucun enfant ne sera débarqué. En cas d'absence, l'élève sera ramené à son école et le parent devra venir le chercher. L'autorité parentale peut avoir à assumer les frais de déplacement du véhicule.